

Communiqué de presse

Groupe Vision New Look inc. annonce de très bons résultats ainsi qu'un 20^e trimestre consécutif de croissance des ventes des magasins comparables

Montréal, Québec, le 8 août 2019 : Groupe Vision New Look Inc. (« **Vision New Look** » ou la « **société** ») (TSX: BCI), un chef de file dans la vente au détail dans l'industrie de l'optique au Canada avec ses 380 magasins à travers le pays, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 29 juin 2019 (deuxième trimestre de 2019). Ce communiqué devrait être lu à la lumière du rapport de gestion et des états financiers consolidés intermédiaires résumés du deuxième trimestre de 2019, lesquels sont disponibles sur le site de la société à www.newlookvision.ca/Investisseurs et aussi sur SEDAR à www.sedar.com.

Faits saillants financiers et d'exploitation du deuxième trimestre de 2019

- Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,0 % par rapport à 2018 pour atteindre 78,1 millions \$.
- Les commandes des magasins comparables ont augmenté de 1,6 % comparativement au deuxième trimestre de l'année dernière. C'est le vingtième trimestre consécutif de croissance des ventes des magasins comparables.
- Le total des frais d'exploitation, en pourcentage du chiffre d'affaires, a diminué de 3,4 % pour atteindre 80,4 % pour le deuxième trimestre comparativement à la même période l'an dernier.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 1,6 % par rapport à l'an passé pour atteindre 15,5 millions \$, soit une augmentation de 1,0 % par action diluée pour atteindre 0,99 \$.
- Le bénéfice net attribué aux actionnaires s'est établi à 6,8 millions \$, comparativement à 4,0 millions \$ pour l'an passé. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse du BAIIA et la baisse des frais d'amortissement contrebalancée par des impôts plus élevés. Le bénéfice net par action diluée a augmenté de 69,2 % pour s'établir à 0,44 \$ comparativement à 0,26 \$ l'année dernière.
- Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires était de 7,4 millions \$ comparativement à 6,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2018. Le bénéfice net ajusté par action diluée était de 0,47 \$, soit une hausse de 9,3 % par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière. Cette augmentation est attribuable à la hausse du BAIIA et la réduction des dépenses.
- Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation étaient de 14,8 millions \$, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à l'an passé et une augmentation de 2,2 % par action diluée pour atteindre \$0,95.
- Le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté s'est amélioré pour s'établir à 2,69 par rapport à 2,76 au 29 décembre 2018.
- Le dividende versé aux actionnaires au cours du trimestre a été de 2,3 millions \$, soit 0,15 \$ par action.

Résultats financiers et d'exploitation pour la période cumulative

- Le chiffre d'affaires et le BAIIA ajusté pour la période cumulative ont atteint des montants records de 149,5 millions \$ et 27,2 millions \$ respectivement, ce qui représente une augmentation de 1,7 % et 1,9 % respectivement par rapport à l'année dernière. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 2,1 % par rapport à l'année dernière.
- Le total des frais d'exploitation, en pourcentage du chiffre d'affaires, a diminué de 1,9 % pour s'établir à 82,7 % pour la période de 26 semaines comparativement à la période correspondante de l'année dernière.
- Le bénéfice net attribué aux actionnaires a été de 8,9 millions \$, soit 0,57 \$ par action sur une base diluée, comparativement à 6,2 millions \$, soit 0,40 \$ par action sur une base diluée, l'année dernière.
- Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires était de 11,3 millions \$, en hausse de 0,3 million \$ par rapport à l'année dernière. Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires a augmenté à 0,72 \$ par action, sur une base diluée, en hausse de 1,4 % par rapport à 0,71 \$ en 2018.
- Les flux de trésorerie disponibles ont atteint 18,8 millions \$, en hausse de 60,7 % par rapport à l'année dernière, principalement en raison des flux de trésorerie provenant de l'exploitation plus élevés.
- Les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation étaient de \$26,0 millions \$, soit 1,66 \$ par action (sur une base diluée), une hausse de \$0,7 million \$, soit 2,6% par rapport à l'an passé.
- Le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté s'est amélioré pour s'établir à 2,69 comparativement à 3,12 pour la même période l'an dernier.

Commentaires du président et chef de la direction

Antoine Amiel, président et chef de la direction de Vision New Look, a déclaré: « *Vision New Look a connu un vingtième trimestre consécutif de croissance des ventes des magasins comparables malgré la mauvaise température printanière qui a sévi partout au Canada et a eu pour effet de diminuer les ventes de lunettes solaires, des incontournables pour un deuxième trimestre. Le bénéfice net et les flux de trésorerie ont néanmoins été bons. Nous avons également mis en œuvre notre stratégie de consolidation des magasins uniques en ajoutant un magasin en Ontario et deux dans les provinces de l'Atlantique. Parallèlement, nous avons investi dans les affaires et la technologie de Topology qui, selon nous, différencieront sensiblement notre modèle omnicanal. Vision New Look continue d'appuyer énergiquement ses opportunités de croissance organique et externe.* »

Approbation de dividendes

Le 8 août 2019, le conseil d'administration de Vision New Look a déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire. Il sera versé le 30 septembre 2019 aux actionnaires inscrits au 23 septembre 2019. Le dividende a été désigné comme « dividende déterminé », soit un dividende donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux.

Au 30 juillet 2019, Vision New Look avait 15 630 421 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.

Les actionnaires résidant au Canada peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de Vision New Look sans paiement de commission ni frais de service ou de courtage par le biais du régime de réinvestissement de dividendes. Jusqu'à nouvel avis, il s'agira de nouvelles actions émises à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende. Tout actionnaire désirant se prévaloir de cette opportunité n'a qu'à en faire la demande à son courtier.

Annexes

- Tableau A - Faits saillants
- Tableau B - États consolidés du bénéfice net
- Tableau C - Rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté et BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires
- Tableau D - Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté
- Tableau E - Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation

Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À propos de Groupe Vision New Look inc. Vision New Look est un chef de file dans les produits et services de l'optique au Canada, exploitant un réseau de 380 magasins principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie. Les renseignements fiscaux concernant les paiements aux actionnaires sont disponibles à l'adresse www.newlookvision.ca dans la section Investisseurs.

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, y compris, sans limitation, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés, ainsi que des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels les énoncés prospectifs sont fondés vont se concrétiser. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels, de même que d'autres risques énoncés dans la notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés en date des présentes, et Vision New Look ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige.

Pour des renseignements additionnels, consultez notre site Web www.newlookvision.ca. Veuillez adresser vos demandes d'information à Mme Lise Melanson au (514) 877-4119.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Faits saillants
des périodes terminées le 29 juin 2019 et le 30 juin 2018

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		26 semaines	
	29 juin 2019	30 juin 2018	29 juin 2019	30 juin 2018
Chiffre d'affaires	78 053 \$	77 244 \$	149 519 \$	147 021 \$
Écart en %	1,0 %		1,7 %	
Écart des commandes des magasins comparables ^(a)	1,6 %		2,1 %	
BAILA ajusté^(b)	15 547 \$	15 307 \$	27 152 \$	26 652 \$
Écart en %	1,6 %		1,9 %	
% du chiffre d'affaires	19,9 %	19,8 %	18,2 %	18,1 %
Par action (dilué)	0,99 \$	0,98 \$	1,74 \$	1,71 \$
Écart en %	1,0 %		1,8 %	
BAILA ajusté attribué aux actionnaires^(b)	15 269 \$	15 267 \$	27 151 \$	26 738 \$
Écart en %	— %		1,5 %	
% du chiffre d'affaires	19,6 %	19,8 %	18,2 %	18,2 %
Par action (dilué)	0,98 \$	0,98 \$	1,74 \$	1,71 \$
Écart en %	— %		1,8 %	
Bénéfice net attribué aux actionnaires	6 820 \$	4 003 \$	8 890 \$	6 230 \$
Écart en %	70,4 %		42,7 %	
% du chiffre d'affaires	8,7 %	5,2 %	5,9 %	4,2 %
Bénéfice net par action				
Par action (dilué)	0,44 \$	0,26 \$	0,57 \$	0,40 \$
Écart en %	69,2 %		42,5 %	
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires^(b)	7 370 \$	6 735 \$	11 288 \$	11 022 \$
Écart en %	9,4 %		2,4 %	
% du chiffre d'affaires	9,4 %	8,7 %	7,5 %	7,5 %
Par action (dilué)	0,47 \$	0,43 \$	0,72 \$	0,71 \$
Écart en %	9,3 %		1,4 %	
Flux de trésorerie disponibles^{(b)(c)}	8 532 \$	6 979 \$	18 799 \$	11 698 \$
Écart en %	22,3 %		60,7 %	
Par action (dilué)	0,55 \$	0,45 \$	1,20 \$	0,75 \$
Écart en %	22,2 %		60,0 %	
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation^{(b)(d)}	14 790 \$	14 593 \$	25 997 \$	25 329 \$
Écart en %	1,3 %		2,6 %	
Par action (dilué)	0,95 \$	0,93 \$	1,66 \$	1,62 \$
Écart en %	2,2 %		2,5 %	
Total de la dette			154 486 \$	164 940 \$
Dette nette^(e) / BAILA ajusté attribué aux actionnaires^(b)			2,69	3,12
Dividende par action en trésorerie^(f)	0,15 \$	0,15 \$	0,30 \$	0,30 \$
Nombre de magasins^(g)			378	376

- a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes, qu'elles soient livrées ou non.
- b) Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie disponibles ainsi que les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se reporter aux tableaux C, D et E pour les définitions et les rapprochements.
- c) Les flux de trésorerie disponibles sont définis comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en sus des acquisitions d'immobilisations corporelles.
- d) Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation sont définis comme étant les flux de trésorerie avant les impôts payés, les variations des éléments du fonds de roulement, les frais liés aux acquisitions et les autres éléments non comparables.
- e) La dette nette est composée du total de la dette à long terme moins la trésorerie. Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires représente le montant au cours des quatre derniers trimestres.
- f) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- g) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois reflète l'acquisition de huit magasins et la fermeture de six magasins.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
États consolidés du bénéfice net
des périodes terminées le 29 juin 2019 et le 30 juin 2018

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		26 semaines	
	29 juin 2019	30 juin 2018	29 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	78 053	77 244	149 519	147 021
Matériaux utilisés	17 094	17 428	32 746	32 420
Rémunération du personnel	26 056	25 605	50 829	50 321
Autres frais d'exploitation	19 638	21 254	40 138	41 160
Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations, frais financiers et quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	15 265	12 957	25 806	23 120
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	4 444	5 285	8 864	10 663
Frais financiers, après revenus d'intérêts	2 297	2 280	5 535	4 085
Bénéfice avant la quote-part du résultat net dans des coentreprises et entreprises associées et les impôts payés	8 524	5 392	11 407	8 372
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	729	676	1 058	1 135
Bénéfice avant impôts	9 253	6 068	12 465	9 507
Impôts				
Exigibles	2 061	1 955	3 116	3 185
Différés	143	(34)	115	(123)
Total des impôts	2 204	1 921	3 231	3 062
Bénéfice net et résultat global	7 049	4 147	9 234	6 445
Bénéfice net et résultat global attribués aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	229	144	344	215
Actionnaires de Vision New Look	6 820	4 003	8 890	6 230
	7 049	4 147	9 234	6 445
Bénéfice net par action				
De base	0,44	0,26	0,57	0,40
Dilué	0,44	0,26	0,57	0,40

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribué aux actionnaires
des périodes terminées le 29 juin 2019 et le 30 juin 2018

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		26 semaines	
	29 juin 2019	30 juin 2018	29 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	7 049	4 147	9 234	6 445
Amortissement et perte sur la cession d'immobilisations	4 444	5 285	8 864	10 663
Frais financiers, après revenus d'intérêts	2 297	2 280	5 535	4 085
Impôts	2 204	1 921	3 231	3 062
BAIIA	15 994	13 633	26 864	24 255
Rémunération à base d'actions ^(a)	277	440	483	646
Perte nette (gain net) sur la variation de la juste valeur des contrats de change	12	(1)	12	(42)
Frais liés aux acquisitions ^(b)	359	622	747	1 180
Autres éléments non comparables ^(c)	(1 095)	613	(954)	613
BAIIA ajusté	15 547	15 307	27 152	26 652
Écart en \$	240		500	
Écart en %	1,6 %		1,9 %	
% du chiffre d'affaires	19,9 %	19,8 %	18,2 %	18,1 %
Par action (de base)	1,00	0,99	1,74	1,72
Par action (dilué)	0,99	0,98	1,74	1,71

Le tableau ci-dessous présente le BAIIA ajusté disponible pour les actionnaires de Vision New Look lequel tient compte des participations dans des coentreprises et des entreprises associées.

	13 semaines		26 semaines	
	29 juin 2019	30 juin 2018	29 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté	15 547	15 307	27 152	26 652
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(729)	(676)	(1 058)	(1 135)
BAIIA des coentreprises et entreprises associées	1 036	1 056	1 894	1 987
BAIIA attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	(585)	(420)	(837)	(766)
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires	15 269	15 267	27 151	26 738

- a) La rémunération à base d'actions représente la juste valeur des options de Vision New Look dont les droits sont acquis au cours de cette période.
- b) Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.
- c) Les autres éléments non comparables comprennent des charges ponctuelles (revenus ponctuels) en lien avec des coûts du personnel liés aux acquisitions, à la restructuration et à des éléments de transitions.

Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ne sont pas des mesures conformes IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté
des périodes terminées le 29 juin 2019 et le 30 juin 2018

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		26 semaines	
	29 juin 2019	30 juin 2018	29 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires	6 820	4 003	8 890	6 230
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises	1 659	1 817	3 261	3 653
Frais liés aux acquisitions	359	622	747	1 180
Rémunération à base d'actions	277	440	483	646
Autres éléments non comparables	(1 095)	613	(954)	613
Impôts s'y rapportant	(650)	(760)	(1 139)	(1 300)
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires	7 370	6 735	11 288	11 022
Écart en \$	635		266	
Écart en %	9,4 %		2,4 %	
% du chiffre d'affaires	9,4 %	8,7 %	7,5 %	7,5 %
Montant par action				
De base	0,47	0,43	0,72	0,71
Dilué	0,47	0,43	0,72	0,71

Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires n'est pas une mesure conforme aux IFRS et il ne peut être comparé à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les frais liés aux acquisitions, la rémunération à base d'actions et les autres éléments non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net déterminé selon les IFRS.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation des périodes terminées le 29 juin 2019 et le 30 juin 2018

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		26 semaines	
	29 juin 2019	30 juin 2018	29 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice avant impôts	9 253	6 068	12 465	9 507
Ajustements :				
Amortissements et perte sur cession d'immobilisations	4 444	5 285	8 864	10 663
Amortissement des avantages incitatifs à la location différés et variation des loyers différés	(42)	(39)	(84)	(89)
Rémunération à base d'actions	277	440	483	646
Frais financiers	2 380	2 350	5 696	4 225
Produits d'intérêts	(83)	(70)	(161)	(140)
Autres	26	—	(1)	(141)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(729)	(676)	(1 058)	(1 135)
Impôts payés	(1 066)	(1 294)	(2 745)	(4 125)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant variation des éléments du fonds de roulement	14 460	12 064	23 459	19 411
Variation des éléments du fonds de roulement	(4 211)	(2 920)	(667)	(1 513)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	10 249	9 144	22 792	17 898

Flux de trésorerie disponibles

	13 semaines		26 semaines	
	29 juin 2019	30 juin 2018	29 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	10 249	9 144	22 792	17 898
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 717)	(2 165)	(3 993)	(6 200)
Flux de trésorerie disponibles	8 532	6 979	18 799	11 698

Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure conforme IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile sur les flux de trésorerie disponibles après avoir considéré les dépenses d'investissement nécessaires. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.

Flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation

	13 semaines		26 semaines	
	29 juin 2019	30 juin 2018	29 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	10 249	9 144	22 792	17 898
Impôts payés	1 066	1 294	2 745	4 125
Variation des éléments du fonds de roulement	4 211	2 920	667	1 513
Frais liés aux acquisitions	359	622	747	1 180
Autres éléments non comparables	(1 095)	613	(954)	613
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation	14 790	14 593	25 997	25 329

Les flux de trésorerie ajustés ne sont pas une mesure conforme aux IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les frais d'acquisition et les autres éléments non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS.